EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

CCAS de SAINT MARTIN D'AUXIGNY (18110)

Département du Cher

Délibération n°: 20251110-01

.Nomenclature: 7.1.8

Nombre de conseillers

En exercice: 15 Présents: 10

OBJET

Tarif des repas portés à domicile

Nombre de votants : 12

L'an deux mil vingt cinq

Le 10 novembre

Le conseil d'administration du CCAS de SAINT MARTIN D'AUXIGNY Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la mairie, sous la présidence de Monsieur Fabrice CHOLLET, président du CCAS,

Date de convocation du conseil d'administration : 31/10/2025

Présents : Claire GOUBET, Céline COMPAIN, Narcisse SALMON, Anne-Marie OSWALD, François THOMAS, Isabelle MOREL, Elisabeth CLAVIER, Laurence PAJON, François-Régis THINAT.

Pouvoirs:

Florence BARONNET donne pouvoir à Narcisse SALMON Josèphe LAURIER donne pouvoir à Anne-Marie OSWALD

Absents excusés: Benjamin MARTIN, Chantal JOUANIN, Jean LALANNE.

Secrétaire de séance : Anne-Marie OSWALD.

Le conseil d'administration,

Sur proposition de la vice-présidente,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide de fixer à compter du 1er janvier 2026, le prix des repas portés à domicile et distribués par le CCAS à 9 €.

Fait à Saint Martin d'Auxigny et délibéré au jour, mois et an susdits

Le Président

La Secrétaire de séance

ST MARTIN D'AUXIGNY

18110

Fabrice CHOL

Anne Marie OSWALD

Diffusion sur le site internet de la commune le : 22 M 635

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

CCAS de SAINT MARTIN D'AUXIGNY (18110)

Département du Cher

Délibération n°: 20251110-02

Nomenclature: 7.1.8

Nombre de conseillers

En exercice: 15 Présents: 10

OBJET

Bons d'achat pour le colis de noël 2025 des

Nombre de votants : 12

L'an deux mil vingt cinq

Le 10 novembre

Le conseil d'administration du CCAS de SAINT MARTIN D'AUXIGNY Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la mairie, sous la présidence de Monsieur Fabrice CHOLLET, président du CCAS,

Date de convocation du conseil d'administration : 31/10/2025

Présents: Claire GOUBET. Céline COMPAIN. Narcisse SALMON. Anne-Marie OSWALD, François THOMAS, Isabelle MOREL, Elisabeth CLAVIER, Laurence PAJON, François-Régis THINAT.

Pouvoirs:

Florence BARONNET donne pouvoir à Narcisse SALMON Josèphe LAURIER donne pouvoir à Anne-Marie OSWALD

Absents excusés: Benjamin MARTIN, Chantal JOUANIN, Jean LALANNE.

Secrétaire de séance : Anne-Marie OSWALD.

Le conseil d'administration,

Sur proposition de la vice-présidente,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve le principe de distribuer un bon d'achat de 25 € valable dans les commerces sédentaires de Saint-Martin-d'Auxigny pour le colis de noël 2025 des Aînés.

Fait à Saint Martin d'Auxigny et délibéré au jour, mois et an susdits

Le Presiden

abrice

a Secrétaire de séance

ST MARTIN

D'AUXIGNY

18110

Anne-Marie OSWALD

Diffusion sur le site internet de la commune le : 22/M/ 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

CCAS de SAINT MARTIN D'AUXIGNY (18110)

Département du Cher

Délibération n°: 20251110-03

Nomenclature: 7.1.8

Nombre de conseillers

En exercice : 15 Présents : 10

Nombre de votants : 12

OBJET

Prix des repas des Aînés pour les accompagnants

L'an deux mil vingt cinq

Le 10 novembre

Le conseil d'administration du CCAS de SAINT MARTIN D'AUXIGNY Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la mairie, sous la présidence de Monsieur Fabrice CHOLLET, président du CCAS,

Date de convocation du conseil d'administration : 31/10/2025

Présents: Claire GOUBET, Céline COMPAIN, Narcisse SALMON, Anne-Marie OSWALD, François THOMAS, Isabelle MOREL, Elisabeth CLAVIER, Laurence PAJON, François-Régis THINAT.

Pouvoirs:

Florence BARONNET donne pouvoir à Narcisse SALMON Josèphe LAURIER donne pouvoir à Anne-Marie OSWALD

Absents excusés: Benjamin MARTIN, Chantal JOUANIN, Jean LALANNE.

Secrétaire de séance : Anne-Marie OSWALD.

Le conseil d'administration,

Sur proposition de la vice-présidente,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

 Décide de fixer le prix du repas des Aînés pour les accompagnants à 35 €.

Fait à Saint Martin d'Auxigny et délibéré au jour, mois et an susdits

Le Président

La Sec

a Secrétaire de séance

Fabrice CHOLLE

_

ST MARTIN D'AUXIGNY 18110

Anne-Marie OSWALD

Diffusion sur le site internet de la commune le : 22/M/2025